



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSDM**  
**tenue à la bibliothèque le MARDI 28 SEPTEMBRE 2021**

---

**Étaient présentes:**

|                  |                                                                                                               |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Administration : | Stéphane Abran, directeur                                                                                     |
| Enseignantes :   | Julie St-Pierre<br>Catherine Grégoire<br>Josée Vaillancourt<br>Emmanuelle Racine-Gariépy                      |
| Personnel :      | Noura Bennani, technicienne du service de garde                                                               |
| Parents :        | Élisabeth Pelletier, vice-présidente<br>Geneviève Dodin<br>Benoit Valverde<br>Daniel Herrera<br>Hasna Rouighi |
| Autres :         | Loubna El Abboudi, parent substitut<br>Shannon Joutel, coordonnatrice, OPP                                    |

**Étaient absentes :**

Élèves (non encore nommés)

Membres de la communauté

---

**1. Présences et vérification du quorum**

À 18h09, le quorum est atteint et la direction invite à un tour de table de présentations.

On procède ensuite à la définition des rôles pour l'année :

- Présidence : Élisabeth Pelletier (proposée par Geneviève Dodin, secondée par Emmanuelle Racine-Gariépy)
- Vice-présidence : Benoit Valverde (proposé par Geneviève Dodin, secondée par Élisabeth Pelletier)
- Secrétaire : Geneviève Dodin (pas de vote nécessaire)
- Gardienne du temps : Julie St-Pierre (pas de vote nécessaire)
- Membre de la communauté 1 : un-e représentant-e du GB EMSB
- Membre de la communauté 2 : plusieurs propositions (représentant du SDG Milton-Park ou ARMP / Michelle Vachon / représentant de services parascolaires), la présidente enverra des invitations.

La composition telle que proposée est adoptée par acclamation. La direction invite la présidence à

prendre en charge le reste de la rencontre.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

On retire le point 7g. Membres de la communauté, puisqu'il vient d'être traité. L'ODJ tel que modifié est proposé par Daniel Herrera, secondé par Julie St-Pierre. Adopté sans opposition.

## **3. Adoption du PV de la séance ordinaire du 21 juin 2021**

Proposée par Élisabeth Pelletier, secondée par Catherine Grégoire. Adopté sans opposition.

## **4. Suivis à la liste d'actions du 31 mai 2021**

Voir Annexe A.

À la mention des dossiers à suivre, notamment le projet éducatif, la direction assure qu'elle mettra en place les moyens nécessaires pour en réaliser les deux piliers : la sécurité des élèves et leur sentiment de bien-être. Plusieurs parents et enseignants tiquent à cette affirmation, assurant que ce n'est pas cela le coeur du projet éducatif de FACE ! La direction rétorque que ce sont pourtant les deux axes d'orientation tels qu'adoptés en mai 2019. Les parents et enseignants réfutent en bloc et affirment que le projet éducatif tel qu'adopté à ce moment-là s'articule autour de deux axes principaux : les Beaux-Arts et la Bienveillance, la sécurité et le sentiment de bien-être étant les cibles d'amélioration. On ne saurait, à titre d'école à volet d'enseignement Beaux-Arts, présenter un projet éducatif ayant trait à "la sécurité", comme si c'était un élément central de l'éducation offerte à FACE ! La direction insiste pour dire que c'est pourtant ce qui apparaît sur le site de l'école, sous le lien Projet éducatif, et par conséquent ce qui a été adopté. Un parent rappelle que le projet éducatif est pourtant l'élément central de ce que propose l'école, et celui, par excellence, auquel les enseignants *doivent* adhérer. Si, à FACE, le projet éducatif n'est pas centré sur les Beaux-Arts, il sera facile pour tout-e nouvel-le enseignant-e de refuser des projets qui en relèvent au prétexte que selon lui-elle, cela contrevient au projet éducatif, c'est-à-dire à la sécurité ou au sentiment de bien-être des élèves !

La présidence intervient dans le débat pour souligner que ce n'est pas le moment d'en discuter et que nous pourrions prévoir un point à ce sujet à une prochaine rencontre afin de déterminer comment revoir la formulation du Projet éducatif (tel qu'il apparaît sur le site web de l'école) afin que sa formulation soit représentative de ce qui a réellement été adopté. Elle rappelle au passage à quel point, en 2017, l'exigence de la CSDM de fusionner ce qui était autrefois le document "projet éducatif" d'une part avec le document "plan d'engagement vers la réussite" d'autre part avait soulevé des débats houleux au Comité de Parents, car tout à coup tous les documents désormais intitulés "projets éducatif" se ressemblaient d'une école à l'autre, et plus aucun milieu n'était capable de montrer sa propre couleur dans un document descriptif.

## **5. Période de questions du public / Zone de réflexion**

En l'absence de membres du public, ce point est passé.

## **6. Affaires courantes de l'école**

### **6.a. Point du service de garde**

La nouvelle technicienne se présente à l'assemblée. Elle souligne que ce début d'année est extrêmement chaotique en raison, notamment, des familles qui fréquentent le SDG Milton-Park dont la date d'ouverture est très tard cette année. Cela implique des inscriptions en dernière minute, puis des désinscriptions, et ce alors que le personnel a déjà été engagé pour l'année.

### **6.b. Sorties éducatives modifiant l'horaire & campagnes de financement**

- 6, 13 et 14 octobre : Secondaire 5 à la SAT. Sortie proposée par Geneviève Dodin, secondée par Emmanuelle Racine-Gariépy.
- 8 novembre : reprise du test RCR pour les absents du mois de juin (8 élèves de sec.5). La direction précise que désormais, les ateliers de RCR sont intégrés au cours d'éducation physique et seront systématiquement donnés en sec.3.

La présidence demande comment on peut s'assurer de maintenir un équilibre entre les niveaux dans la programmation de sorties ? Les enseignantes répondent qu'il était question de tenir un tableau récapitulatif afin d'avoir une idée d'ensemble, mais que le problème est toujours d'avoir un suivi, donc une personne qui en soit responsable. La direction indique qu'elle en parlera avec ses adjoints.

### **6.c. Grands dossiers 2021-2022**

La direction estime que le défi principal est d'intégrer les très nombreux nouveaux membres du personnel, et de "les garder", donc d'en diminuer le roulement, afin de baisser le niveau général d'anxiété, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes.

Le second dossier d'importance est la délocalisation : les travaux sont en cours sur C-Colomb (lieu pour le primaire), mais la date initiale de septembre 2022 risque de ne pas pouvoir être respectée. Une enseignante fait remarquer au passage que la cohabitation des 2 volets primaires sera "très serrée" à la nouvelle école. Un parent demande s'il y a un risque de devoir déménager en cours d'année : la direction répond qu'il n'est pas nul, mais qu'il poserait d'immenses défis d'organisation scolaire et de définition de tâches, les deux bâtisses étant trop éloignées l'une de l'autre pour que les enseignant-e-s puissent se partager entre elles. Un parent suggère que le CÉ vote une recommandation officielle en temps et lieu afin de sensibiliser le CSSDM à ce sujet (février 2022).

### **6.d. Révision du code vestimentaire (arrimage avec le volet EMSB)**

L'enseignante en charge du conseil étudiant indique qu'elle est en cours de recrutement dans les classes de secondaire 3, 4 et 5. Plusieurs jeunes sont intéressés, mais elle perçoit moins d'attention que prévu pour la question du code vestimentaire. Un parent propose de lui fournir le texte adopté par le GB EMSB en juin 2021, afin de proposer une base de travail.

## **7. Affaires courantes du CÉ**

### **7.a. Retour sur l'AGA 2021**

La secrétaire de l'AGA indique aux autres membres parents que le PV est mis à disposition des membres dans le dossier Drive, et demande qu'on lui fasse part de tout besoin de correction. Les membres du CÉ lui font par ailleurs remarquer qu'ils n'ont pas eu accès au dossier Drive pour

cette séance.

### **7.b. Calendrier des séances 2021-2022**

La direction propose 7 rencontres réparties sur l'année. La majorité des membres se prononce pour des séances virtuelles, sauf la dernière de juin 2022. On s'entend sur les dates suivantes :

- lundi 1er novembre 2021 sur Zoom
- mardi 14 décembre 2021 sur Zoom
- lundi 7 février 2022 sur Zoom
- mardi 22 mars 2022 sur Zoom
- lundi 2 mai 2022 sur Zoom
- lundi 13 juin 2022 à l'école

Ces dates sont proposées par Emmanuelle Racine-Gariépy, secondée par Josée Vaillancourt. Adoptées à l'unanimité. Elles devront être partagées sur le site de l'école.

### **7.c. Affectation des budgets du CÉ**

La direction rappelle que le CÉ dispose de 2 budgets de 400\$ : l'un réservé à la formation des parents, l'autre au fonctionnement du CÉ. On s'entend pour réfléchir à des possibilités d'ici Noël.

### **7.d. Résolutions annuelles à renouveler**

#### **Résolution 20210928-00**

Les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE soutiennent unanimement toute démarche de la direction de l'école ayant pour but l'aménagement physique de la rue (dos d'âne et autres chicanes de trafic) en face et aux abords immédiats de la bâtisse située au 3449, rue University, pour rendre ces abords plus sécuritaires et réduire la vitesse des véhicules.

Proposée par Geneviève Dodin, secondée par Hasna Rouighi. Adoptée sans opposition.

#### **Résolution 20210928-02**

Les membres du CÉ de FACE proposent que la direction puisse accepter seule toute sortie éducative dont le montant est égal ou inférieur à 20\$ / jour / enfant, pourvu que la direction fournisse aux membres du CÉ un rapport périodique pour consultation ainsi qu'un rapport annuel des sorties effectuées.

Proposée par Geneviève Dodin, secondée par Daniel Herrera. Adoptée sans opposition.

#### **Résolution 20210928-03**

Avec l'accord de la direction et du CSSDM, les membres du CÉ de FACE approuvent que l'OPP coordonne la location des places de stationnement du parking de l'école aux spectateurs des matchs des Alouettes afin de financer diverses activités au sein de l'école. Les fonds récoltés par l'OPP sont gérés par l'école au Fonds 4 de l'OPP.

Proposée par Josée Vaillancourt, secondée par Hasna Rouighi. Adoptée sans opposition.

#### **Résolution 20210928-04**

Les membres du CÉ de FACE demandent au CSSDM de maintenir la dérogation actuelle accordée à l'école FACE quant à sa Politique d'Admission et de transport, pour permettre à

TOUS les élèves actuellement à l'école FACE d'y terminer leur scolarité, qu'ils demeurent ou non sur le territoire du CSSDM, et ce dans le meilleur intérêt des élèves.

Proposée par Geneviève Dodin, secondée par Catherine Grégoire. Adoptée sans opposition.

#### **Résolution 20210928-05**

Les membres du CÉ CSSDM de FACE recommandent que les sorties récréatives et parascolaires soient offertes, dans la mesure du possible, *conjointement* aux élèves des deux commissions scolaires.

Proposée par Josée Vaillancourt, secondée par Emmanuelle Racine-Gariépy. Adoptée sans opposition.

#### **Résolution 20201005-07**

Les membres du CÉ CSSdM de l'école FACE, considérant l'historique de l'école et sa dynamique particulière qui repose sur la cohabitation EMSB-CSSDM et primaire-secondaire, souhaitent réaffirmer leur volonté de mettre en place les conditions de réalisation d'un programme Beaux-Arts commun aux deux communautés

- en accueillant un membre du CÉ EMSB à titre de membre de la communauté
- et toutes autres mesures ou réflexions communes

Proposée par Geneviève Dodin, secondée par Élisabeth Pelletier. Adoptée sans opposition.

### **7.e. Mandats de l'OPP**

Un parent propose de maintenir l'autonomie de fonctionnement de l'OPP, qui réalise des projets s'adressant à tous les niveaux et répondant parfaitement au volet Bienveillance du projet éducatif tel qu'adopté en mai 2019. La coordonnatrice de l'OPP souligne que le fonctionnement se fait en collaboration des parents bénévoles CSSDM et EMSB pour des projets communs pour l'école au complet et tous les élèves, mais que le PPO obtient un soutien plus ferme et proactif de la part de l'équipe-école EMSB. Par conséquent, les projets mis de l'avant par le PPO EMSB sont plus dynamiques, prennent plus d'ampleur du côté EMSB et sont mieux ficelés alors que la majorité des élèves relève du CSSDM. Elle demande que le mandat de la Bienveillance soit intégré officiellement dans les processus, les approches, le travail et les communications du volet CSSDM de l'école. Elle note avoir pris contact avec les deux nouveaux directeur-trice-s adjoints et qu'elle était ravie d'avoir reçu un courriel favorable de M. Alexis Richard.

La coordonnatrice souhaite également intégrer le Conseil des élèves dans le cadre des projets OPP, notamment ceux relevant de la Bienveillance : journée du chandail rose, journée du T-shirt orange, ateliers de bienveillance dans les classes de maternelle et primaire, initiatives diverses.

L'enseignante responsable du Conseil des élèves réfléchira à une façon de fonctionner et la responsable de l'OPP lui enverra des renseignements pour le conseil des élèves.

### **7.f. Règles de régie interne**

La présidente rappelle que ces règles auraient dû être révisées il y a 2 ans déjà, mais que la Covid avait mis un frein majeur à ce travail. La direction indique que le CSSDM est en processus de révision des RRI pour l'ensemble de ses milieux et que nous devons de toute façon en tenir compte. La secrétaire suggère de les revoir malgré tout, surtout en ce qui a trait aux règles de fonctionnement et de vote à distance.

## **8. Rapport de la direction**

Les Portes ouvertes auront lieu le 12 octobre, en ligne, séparément pour les deux volets CSSDM et EMSB. Trois rencontres sont prévues pour les parents : maternelle / primaire / secondaire. Actuellement environ 100 inscriptions, en augmentation régulière.

## **9. Rapport des autres membres**

### **9.a. Présidence**

La présidente souligne que l'assemblée devra faire plus attention au minutage et se forcer à la concision si nous voulons éviter de nous décourager. Des rencontres de 2h doivent pouvoir suffire. Elle rappelle par ailleurs à chaque membre de consulter et étudier le Guide à destination des membres du CÉ et de la direction, afin de maximiser l'efficacité des interventions de chacun.

### **9.b. Conseil des élèves**

À venir, les représentants des élèves n'étant pas encore présents.

### **9.c. Enseignants**

La rentrée s'est bien passée, de façon beaucoup plus détendue qu'il y a 1 an, et tout le monde le sent. Les élèves sont heureux d'être là, les enseignants aussi, notamment que les cours de musique puissent reprendre presque normalement. La plateforme de diffusion est en cours de finalisation et devrait être lancée vers la mi-octobre.

### **9.d. Professionnels non enseignants**

En l'absence de ce représentant, ce point est passé.

### **9.e. Comité de parents CSSDM**

Pas encore de rencontre.

### **9.f. Comité de vigie / délocalisation / réhabilitation**

Le comité de vigie est mort au feuillet. Ce point est donc caduc. Les mises à jour sur la délocalisation seront faites lors des affaires courantes.

### **9.g. OPP**

Traité au point 7.e. *Mandats de l'OPP*.

### **9.h. Fondation**

La fondation a lancé cette semaine la vente de paniers de légumes bio grâce au programme Écoles enracinées d'Equiterre. La date limite pour passer la précommande en ligne est le 22 octobre, livraison dans la cour d'école le 9 novembre. Objectif 100 paniers ! Merci d'en parler aux enseignants et au personnel et merci aux directions d'avoir partagé déjà aux parents.

L'AGA se tiendra le 12 octobre en virtuel. Plusieurs postes au CA sont à pourvoir et une invitation sera envoyée à tous sous peu. La présidence changera puisque les règlements prévoient un maximum de 4 ans en poste par une même personne, mais Catherine Vidal demeurera impliquée pour une transition harmonieuse.



## **10. Affaires diverses**

Rien à signaler.

## **11. Levée de séance**

À 20h17, l'ordre du jour étant épuisé, Élisabeth Pelletier décrète la levée de la séance.

Prochaine rencontre : 1er novembre 2021, en ligne.

---

Geneviève Dodin

17 octobre 2021

**ANNEXE A**  
**SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**TENUE À L'ÉCOLE FACE LE 21 JUIN 2021**

| # | Action                                                                                                | Responsable          | Échéance | Statut  |
|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------|---------|
| 1 | Partager le PV de la séance du 26 avril 2021 sur le site web de l'école                               | Secrétaire Direction | JUIN     | À faire |
| 2 | 20210426 - Mise en commun des enjeux fondamentaux de l'entente CSSDM-EMSB dans un document à partager | Comité Entente       | JUIN     | À faire |
| 3 | 20210531 - Fournir les signatures de la pétition pour changement du code vestimentaire à la direction | A Savoie             | JUIN     | Caduc   |
| 6 | 20210222 - Envoyer le Guide du nouveau parent à la direction                                          | G Dodin              | JUIN     | Fait    |
|   |                                                                                                       |                      |          |         |

**DOSSIERS À SUIVRE :**

- 20190128 - Projet éducatif : Moyens de mise en œuvre
- ~~20190415 - Introduire une politique Zéro-Déchets dans le Code de vie de l'école~~
- ~~20190415 - Implanter des initiatives de réduction des déchets à la cafétéria~~
- ~~20200623 - Finaliser le document Programme Beaux Arts~~
- 20210125 - Suivi sur la demande d'apaisement de la circulation (dos d'âne) sur la rue University
- 20210621 - Revoir le schéma et l'offre d'activités lors des journées pédagogiques au service de garde